

DEPARTEMENT : PYRENEES-ORIENTALES (66)

AYGUATEBIA TALAU

10 Rue de la Mairie
66 360 Ayguatébia-Talau

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2021

Présents : Georges Vicens, Thierry Oliva, Francis Pagès, Edwige Petit, Sylvie Torras, Christian Goze

Absent : Pierre Minda

Invités : Pierre Bataille Président de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes, Alexandre Anger Directeur Général des Services de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes

INTERVENTION DE MM. PIERRE BATAILLE ET ALEXANDRE ANGER

Invités par M. le Maire, MM. Pierre Bataille et Alexandre Anger présentent **le rôle et le fonctionnement de la communauté de communes.**

Depuis les dernières élections les élus de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes ont modifié l'organisation administrative : changement du Directeur Général des Services et mise en place de 5 pôles d'activités :

- Pôle administratif
- Pôle tourisme
- Pôle développement du territoire et économique
- Pôle social santé scolaire
- Pôle infrastructure et environnement

Les principaux projets en cours et à venir :

- Petites villes de demain : rénovation et aménagement des centres bourgs. Aide d'un ingénieur conseil financé en grande partie par l'état (75 %). Concerne les Angles et Font-Romeu mais les autres communes pourraient en bénéficier
- Nouvelles entreprises dans la ZAE de Matemale : Atelier de découpe de viande, Usine de distillation des plantes sauvages cueillies sur le territoire (narcisses, genévrier, pins)
- Spic : Abandon du bois scié (manque de professionnels compétents) bois déchiqueté pour plaquettes et projet de fabrication de palettes
- Réseau wifi : mise en place de bornes wifi dans les 19 villages avec un service touristique par internet
- Tourisme : La Llose, séparation des 2 activités restauration et location, rénovation de l'ancien refuge des Bouillouses, classement au PDIPR de tous les itinéraires pédestres et VTT, Héritage 2024 en préparation des JO, circuits VTT cross country et boucle cyclo sport dont une partie passe dans les Garrotxes.
- Réhabilitation de la piscine de Matemale pour une ouverture à l'année (utilisation par les scolaires)
- Prolongement de la piste cyclable venant de Puyvalador jusqu'à Font-Romeu et jonction avec l'autre communauté de communes qui réalise la piste cyclable jusqu'à Puymorens
- Mise en place de 2 médiathèques à Font-Romeu et aux Angles pour une utilisation communautaire
- Financement du festival des Garrotxes
- Mise en place d'une maison France Service Itinérante au service de toutes les communes (aide aux seniors pour remplir les papiers administratifs)
- Campus connecté dès septembre pour permettre aux étudiants de Font-Romeu de suivre des cours à distance dans n'importe quelles filières. Sera aussi utilisé pour la formation professionnelle.

VALIDATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2021

Les élus sont invités à signer le Registre des Délibérations pour valider les délibérations prise à l'issue du Conseil Municipal du 27 mars 2021.

VALIDATION DU RAPPORT DE LA CLECT 2021

La **Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées** de la Communauté de Communes des Pyrénées catalanes s'est réunie le 15 mars 2021 afin d'évaluer les charges transférées et les attributions de compensation pour l'année 2021. Le rapport a été validé par le Conseil Communautaire et doit être approuvé par délibérations concordantes à la majorité qualifiée prévue au premier alinéa II de l'article L.5211-5 du CGCT, c'est-à-dire par deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci, ou par la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population (septième alinéa du IV de l'article 1609 nonies C du CGI).

La CLECT est un outil permettant à la Communauté de Communes de gérer les budgets finançant une partie des compétences transférées. Le nouveau conseil communautaire a mis en place une nouvelle CLECT, jugeant l'ancienne pas assez équitable et efficace. Une nouvelle distribution des financements par commune fait apparaître pour Ayguatèbia une charge annuelle de 859 € (au lieu de 82 €).

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT 2021.

APPROBATION DE LA CHARTE DU RESEAU DES MEDIATHEQUES DES PYRENEES CATALANES

La Communauté de Communes des Pyrénées catalanes va construire deux médiathèques et mettre en réseau toutes les médiathèques et points de lecture du territoire. Le réseau met en place un catalogue commun et une inscription commune à toutes les structures de la Communauté de Communes. L'intégration des structures communales au catalogue collectif se fera sur la base du volontariat. Afin de définir un cadre et faciliter la coopération de tous, une charte et un règlement intérieur ont été rédigés. Les communes sont invitées à les approuver.

Le Conseil Municipal approuve la charte du réseau des médiathèques des Pyrénées Catalanes.

INSCRIPTION DES ITINERAIRES DE LA COMMUNES AU PDIPR

La Communauté de Communes des Pyrénées catalanes est chargée de la compétence randonnées pédestres et VTT sur le territoire et s'attelle à inscrire quelques circuits VTT supplémentaires au **Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée**. Dans ce cadre elle pense que le circuit n°18 « Tour du Pic Bastard » et le circuit n°19 « Tour des Garroxes » pourraient être éligibles et demande aux communes traversées par ces itinéraires VTT d'approuver leurs tracés et d'autoriser le passage du public sur les chemins ruraux et parcelles communales concernées. Pour Ayguatèbia il s'agit des chemins de Las Prades et de Las Artigues et des parcelles OA 37 / 1363 / 1583 / 1585 (parking de la Llose).

Le Conseil Municipal approuve le tracé des itinéraires VTT n° 18 « Tour du Pic Bastard » et 19 « Tour des Garrotxes » et autorise le passage du public sur les chemins et parcelles communaux concernés.

RECRUTEMENT D'UN AGENT TECHNIQUE SAISONNIER ET ACHAT D'UNE DEBROUSSAILLEUSE

L'adjoint Technique Municipal sollicite, en raison du surcroit de travail de débroussaillage saisonnier, l'embauche d'un agent saisonnier et l'achat d'une débroussailleuse.

Le Conseil Municipal valide ces deux propositions.

MODIFICATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE TERRAIN POUR ABRI PASTORAL

Après réflexion et discussion, M. le Maire et M. Eric Monnet, Président du Groupement Pastoral, ont convenu de modifier la convention de mise à disposition de terrain pour abri pastoral du 30 avril 2021 en supprimant l'article n°5.

Le Conseil Municipal accepte cette modification.

REFECTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT EN CONTREBAS DE LA MAIRIE

L'entreprise CERMAT a établi un devis pour la réparation du mur de soutènement qui s'affaisse sous l'aire de jeu. Un enrochement pourrait être également envisagé.

Etant donné le montant élevé du devis (24 375 €) le Conseil Municipal décide d'en faire établir un contradictoire et de rechercher d'abord une subvention.

TRAVAUX ELECTRIQUES AU TERRAIN DE PETANQUE ET DANS LE BATIMENT DE LA MAIRIE

L'entreprise EIRL CONFLENT ELEC a établi un devis pour les travaux électriques suivants :

- Remplacement du tableau de commande éclairage du terrain de pétanque,
- Remplacement du câblage téléphonique du sous-sol vers les bureaux et la salle de réunion de la mairie.

Le Conseil Municipal décide d'imputer ces travaux en Dépenses imprévues d'Investissement, ce qui permettra la récupération de la TVA sur ses dépenses.

QUESTIONS DIVERSES

- **Proposition de travaux 2021 ONF**

Le Conseil Municipal approuve les travaux d'entretien de la parcelle 12 et les travaux sylvicoles.

- **Elections :**

Organisation des permanences des élus aux élections départementales et régionales les dimanches 20 et 27 juin de 8H à 18H :

Ouvertures des bureaux 7h- 8h : Francis Pagès, Christian Goze, Georges Vicens et Thierry Oliva

Permanences 8h-11h : Georges Vicens et Francis Pagès

11h-14h : Christian Goze et Thierry Oliva

14h- 17h : Edwige Petit et Sylvie Torras

A partir de 17h et jusqu'au dépouillement : tout le monde.

- **Site internet de la Commune :**

Mme Sylvie TORRAS et M. Pierre MINDA ont développé le site internet de la commune créé par Mme Elisabeth Reynaud. Son adresse est : www.ayguatebia-talau.fr

- **Coffrets électriques dégradés :**

La Commune a signalé à nouveau début juin 2021 à ENEDIS via EDF la nécessité de réparer certains coffrets électriques du village qui sont en mauvais état.

- **Recensement des bâtiments du territoire d'Ayguatébia-Talau pour l'éligibilité à la fibre :**

Les bâtiments non numérotés dans le village ont été identifiés. Il reste à mesurer la distance entre le village et les hameaux (Talau), lieux-dits (Cabriils) et mas, pour pouvoir leur attribuer un numéro.